

Deux cents ans d'archives à l'École polytechnique : du comptable aux archivistes

Oivier Azzola

Citer ce document / Cite this document :

Azzola Oivier. Deux cents ans d'archives à l'École polytechnique : du comptable aux archivistes. In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 63-76;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5051

Document généré le 15/03/2017

Deux cents ans d'archives à l'École polytechnique : du comptable aux archivistes

Olivier AZZOLA

Le service des archives de l'École polytechnique est riche d'un fonds remontant à la création de l'institution en 1794. Il fait partie du Centre de ressources historiques, l'un des trois services de la Bibliothèque.

L'historique des archives

L'historique, déjà connu¹, sera complété par une approche plus institutionnelle, les archives de l'École polytechnique ayant oscillé entre une fonction patrimoniale et une fonction de gestion.

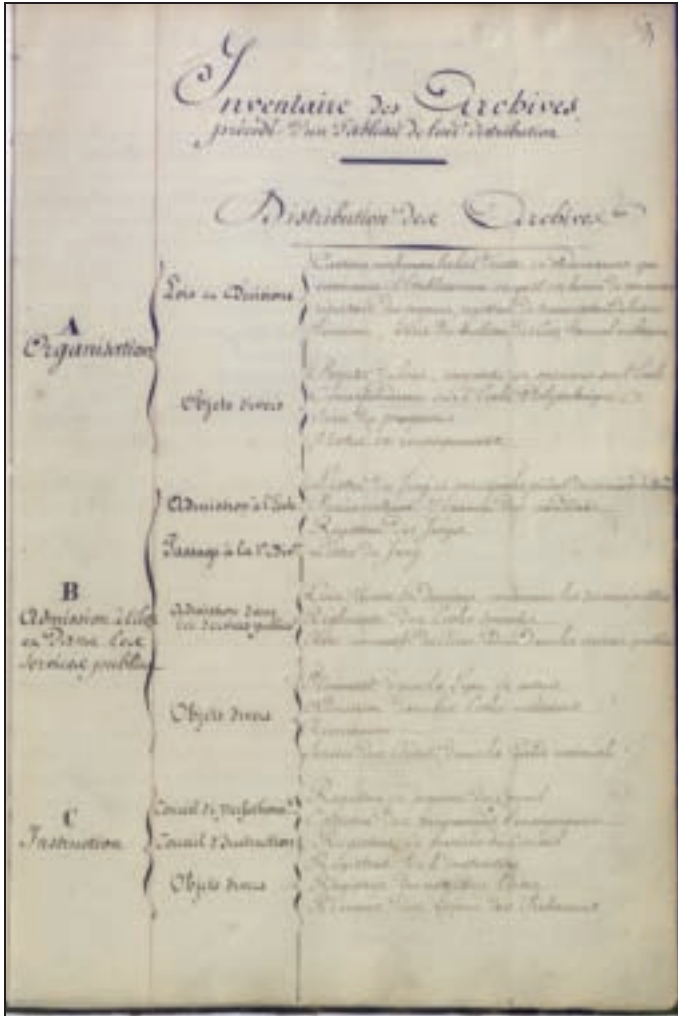
1794-1852 : le comptable, gestionnaire des archives

Au départ, la fonction archives est pleinement intégrée à l'organisation administrative de l'École : en avril 1796, soit un an et demi après la création, le comptable est chargé entre autres de gérer les archives courantes et intermédiaires. Il doit « veiller à la tenue exacte et dans les formes convenables des registres et journaux de tous les agens de l'École » et « recueillir tous les papiers, pièces de comptabilité, d'administration et de renseignements qui intéressent l'École ; de former les Archives de l'Établissement »². En 1824, un

¹ BILLOUX (Claudine), « Le nouveau classement thématique des archives de l'École polytechnique », *Revue d'histoire des sciences*, tome 38, vol. 1, janvier-mars 1985, p. 73-82 ; « Les archives de l'École polytechnique », *La Gazette des archives*, n° 145, Paris, AAF, 2^e trimestre 1989, p. 125-135 ; « La résurrection des archives », *Bulletin de la SABIX*, n° 22, décembre 1999, p. 1-9.

² VII 2d (1796) Règlement sur l'exercice et le partage des fonctions des Administrateurs.

premier plan de classement des archives est élaboré et en 1837 le gouverneur de l'École signe l'acte réglementaire qui ordonne la manière dont doivent être gérées les archives intermédiaires et définitives. Pour les archives courantes : « Chacun des fonctionnaires de l'École devant conserver par devers lui les pièces et documents nécessaires à son service journalier, et auxquels il a besoin de recourir fréquemment, il ne sera déposé aux archives que les registres et pièces qui ne se trouvent pas dans ce cas »¹.



Extrait du plan de classement de 1837 qui inspira le reclassement de 1983 © École polytechnique

¹ VII 2d (1837) Inventaire des archives.

Un journal des archives, tenu de 1837 à 1863, consigne tous les versements effectués au service. Dans la marge chaque mention de versement est associée à sa place dans le plan de classement.

1863-1892 : trente ans d'abandon

En 1852, les deux postes de commis du secrétariat et archives sont supprimés mais le trésorier garde des archives reste chargé «de la tenue des registres matricules [...]. Il veille au classement et à la conservation des archives ; il recueille [...] à la fin de chaque année les pièces destinées à en faire partie »¹. En 1863 cependant, un décret lui fait perdre son titre de garde des archives. En 1878, les bureaux manquant de place « on débarrassa les placards où les anciens administrateurs avaient réuni les documents les plus utiles à consulter et on remit aux domaines deux charretées de papiers antérieurs à 1878 »².

L'année suivante le directeur des études « retira de ce qui restait aux archives toutes les pièces qui pouvaient intéresser son service, les classa, les inventoria sommairement et leur donna asile dans un entresol »³.

1892 à nos jours : la lente constitution du fonds d'archives historiques

À l'approche du centenaire de l'École, le reclassement des archives est initié par la direction. Il dure jusqu'en 1907 – mené par un ancien capitaine du Génie puis par un polytechnicien, inspecteur des finances retraité – mais n'est jamais terminé et il faut attendre 1932 pour que les archives soient finalement intégrées à la Bibliothèque.

Les bouleversements dus à l'Occupation (déménagement à Lyon, locaux occupés par les Allemands, etc.) entraînent le reclassement des archives dans l'ordre chronologique. Le secteur des archives est géré par l'adjoint au bibliothécaire-conservateur.

Après le déménagement à Palaiseau (1977), ce n'est qu'en 1983 que la fonction et le poste d'archiviste apparaissent clairement identifiés dans l'organigramme de la Bibliothèque, la gestion des archives étant intégrée au secteur documentaire Humanités et Sciences Sociales de 1977 à 1982.

¹ X2b 211 (1857) Règlement sur le service intérieur.

² VI 1a1 (1893) extrait des procès-verbaux du conseil d'administration.

³ VI 1a1 (1893) *Ibid.*

C'est en 1983 que des historiens des sciences et des scientifiques sollicitent le directeur général de l'École polytechnique au sujet de l'inventaire et de l'accès aux archives. 450 boîtes représentant les archives de 1794 à 1914 sont reclassées au Service historique de l'Armée de Terre à Vincennes, puis rapatriées à Palaiseau. Le service des archives est constitué.

Des archives au patrimoine

Enfin, le service des archives est intégré au secteur Patrimoine en 1993 dans le cadre d'une réorganisation interne de la Bibliothèque – préparation du bicentenaire de l'École oblige – après quelques années d'existence d'un service commun Patrimoine. Ce dernier avait été mis en place en 1986, en parallèle d'un projet de musée (qui n'aboutira pas), élaboré par le général Chavanat qui sort des caves et des réserves toutes les richesses muséographiques de l'École, et de la création, la même année, de la Société des amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique (SABIX), fortement impliquée dans la mise en valeur de l'histoire de l'École et des polytechniciens.

Le secteur Patrimoine englobe la réserve de livres anciens et la collection muséographique (objets scientifiques anciens, bustes, uniformes, médailles, iconographie, etc.)¹. Il inclut également un atelier de restauration, créé en 1989. Dix-huit scientifiques du contingent épaulent le service des archives de 1987 à 1993, puis le secteur Patrimoine, jusqu'en 1999.

Les archives aujourd'hui

Le Centre de ressources historiques

Aujourd'hui la fonction archives au sein de la Bibliothèque doit son périmètre à l'organisation de celle-ci en trois services², décidée en 2005.

¹ THOORIS (Marie-Christine), « Une mission originale pour la bibliothèque de l'École polytechnique : la conservation et la mise en valeur de son patrimoine », *Bulletin de la SABIX* n° 22, p. 28-38.

² Ressources documentaires, Accueil informations communication, Centre de ressources historiques : décision du Directeur général de l'École polytechnique relative à l'organisation de la Bibliothèque centrale en trois services (19 avril 2005), VII 2b1 (2005).

« Le centre des ressources historiques a pour mission de protéger et transmettre le patrimoine écrit et muséographique de l'École Polytechnique [...].

À ce titre :

- il assure la conservation des collections anciennes, sauvegardant ainsi la mémoire de l'École polytechnique ;
- il est chargé de leur restauration [...] ;
- il en gère la communication [...] ;
- il veille à la valorisation optimale [...] ;
- il noue les partenariats appropriés pour réaliser au mieux ces missions »¹.

Cette décision du directeur de l'École résulte d'un travail de réflexion sur l'avenir de la Bibliothèque mené en 2004-2005, intitulé « Bibliothèque du futur », qui avait comme objectif de repenser ses missions et son organisation. Un audit est réalisé et sept groupes de travail sont ensuite créés, dont un pour le Patrimoine, composé de trois personnels de la bibliothèque, de spécialistes des questions du patrimoine et des collections scientifiques, d'utilisateurs (membres de la communauté scientifique), membres associés (SABIX et AX- l'association des anciens) et partenaires tels que la responsable du patrimoine de l'École nationale des Ponts et Chaussées. La direction de l'École retient surtout des conclusions de ce groupe deux enquêtes menées auprès du personnel et des élèves qui démontrent un intérêt fort (90 % des sondés) pour le patrimoine, surtout à travers des expositions.

Conservation et valorisation/communication : tels sont les deux axes donnés au Centre de ressources historiques (CRH) en 2005, entérinant la pratique qui était déjà celle du Service patrimoine.

¹ *Ibid.*



Vue partielle de l'espace de consultation du Centre de ressources historiques © École polytechnique

Les archives au Centre de ressources historiques aujourd'hui

En plus des archives proprement dites¹, le CRH regroupe aussi un certain nombre de sources variées relatives à l'histoire de l'École et aux polytechniciens :

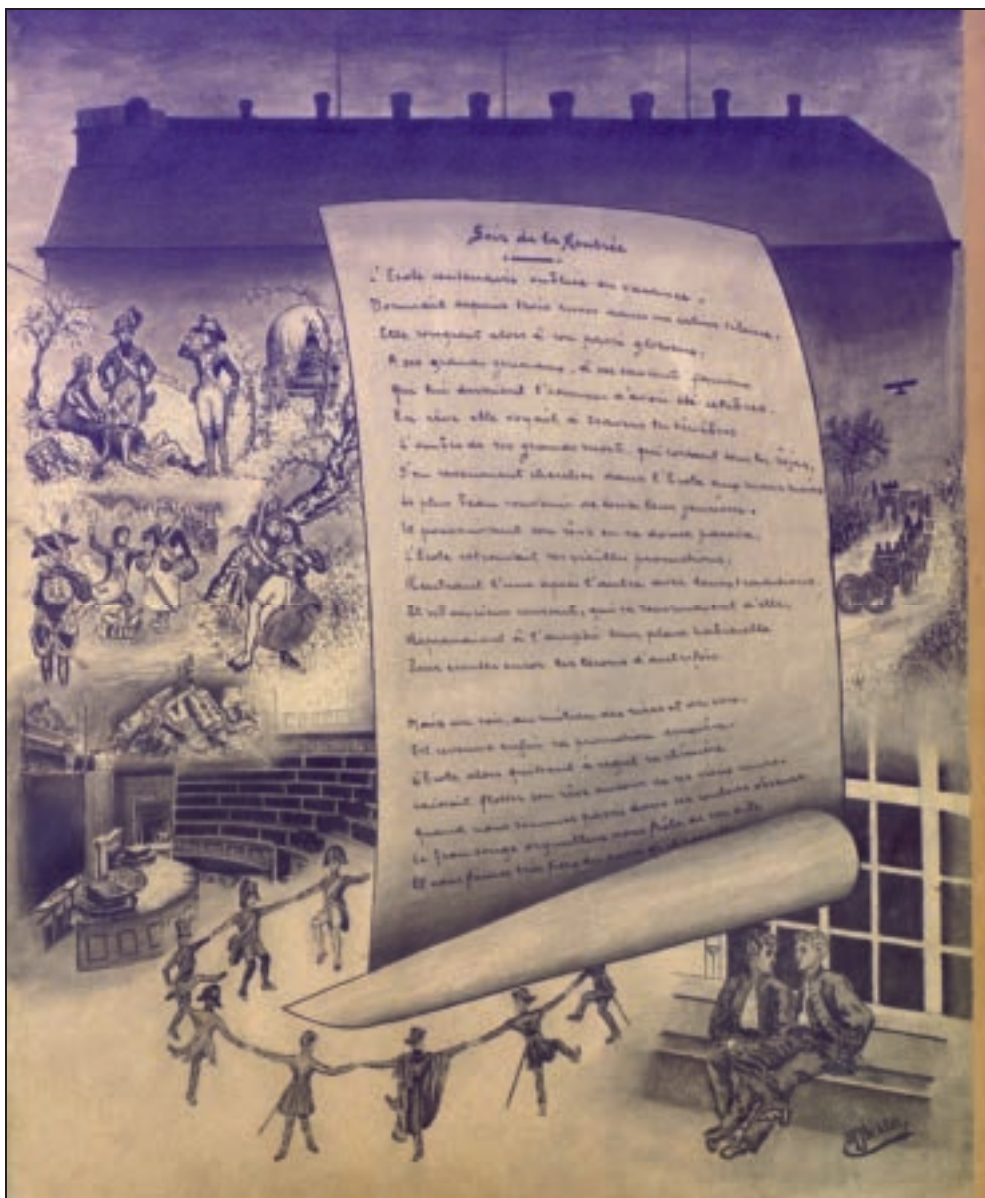
- les cours de l'École ;
- les publications des élèves et associations d'anciens, les ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de l'École, les biographies d'anciens élèves ou professeurs ;
- les dossiers documentaires sur les anciens élèves et les anciens personnels (enseignants) ;
- l'iconographie (affiches, photographies, etc.).

Les fonds d'archives conservés au CRH, associés aux sources citées ci-dessus représentaient à la fin de l'année 2012 un volume de 1 050 mètres linéaires.

Précisons toutefois que l'ensemble des archives de l'École polytechnique ne se trouve pas dans son service des archives : les séries de dossiers individuels d'élèves d'une promotion sont souvent fragmentaires – étant transmis aux écoles d'application – bien que les archives de l'École conservent un aperçu complet de la scolarité dans les registres du concours, des notes et du matricule. Des sources complémentaires peuvent être consultées aux Archives nationales² et au Service historique de la Défense (archives du Génie).

¹ Voir les articles de Claudine Billoux cités en référence.

² Sous-séries AD VIII, F/7, F/13, F/14, F/17, F/21...



Extrait du *Petit Crapal*, le journal des élèves, en 1912 © École polytechnique



Extrait du premier album photographique de promotion (1861) © École polytechnique

Les autres ressources historiques

- La Bibliothèque historique :
 - la réserve de livres anciens comprend 17 000 ouvrages de 1481 à 1850 ;
 - les périodiques avant 1900.
- Les collections muséographiques :
 - la collection d'instruments scientifiques est l'héritage de l'activité d'enseignement et de recherche des laboratoires ;
 - les dessins : le dessin d'imitation occupait une place importante dans la formation des ingénieurs ;
 - les bustes (anciens élèves, figures historiques) servaient aussi aux enseignements artistiques ;
 - la collection de médailles et de peintures se compose de portraits d'anciens élèves, de peintures réalisées par des anciens, ou illustrant l'histoire de l'École ;
 - la collection d'uniformes.

La réunion dans une seule entité Patrimoine puis Ressources historiques des différentes collections de l'École (archives et pièces muséographiques) témoigne de la cohérence de ses fonds patrimoniaux – intérêt essentiel de l'offre offerte aux usagers – et améliore de fait la qualité de service.

Communication et valorisation

La valorisation des collections et archives du CRH prend plusieurs formes et s'adresse à différents publics :

- les consultations sur place : les statistiques systématiques de consultations n'existent que depuis 2005. La moyenne s'établit à 145 consultations sur place par an depuis cette date, une consultation correspondant à une séance de travail¹. Les recherches en histoire des sciences, des techniques et de l'enseignement suscitent le plus de consultations, ainsi que les recherches généalogiques ;

- les recherches documentaires : le nombre de recherches à distance (mails, courriers) s'élève à 150 réponses en moyenne par an sur les vingt dernières années, et à 176 par an depuis 2005 pour les seules archives ;

- les expositions : la mise en place des premières expositions remonte probablement à la création de la salle du Centenaire à Paris, qui regroupait de façon permanente livres anciens, tableaux, bustes, médaillons et portraits d'anciens élèves². Aujourd'hui les expositions sont de deux types : celles réalisées avec les ressources patrimoniales de la Bibliothèque, et celles, plus importantes, sollicitant l'emprunt de pièces. Ces expositions sont en libre-accès. S'y ajoutent les expositions permanentes, dont la collection d'instruments scientifiques (sur rendez-vous). Le public visé est le personnel et les étudiants de l'École présents sur le campus (3 600 personnes environ) mais elles s'adressent aussi aux nombreux visiteurs de l'École et au public présent lors des Journées du patrimoine, de la Nuit des chercheurs, etc ;

¹ Des statistiques, établies de 1979 à 1987, faisaient état d'une augmentation du nombre de consultations annuelles à partir de 1983, passant ainsi à une moyenne de 153 consultations de 1984 à 1987.

² THOORIS (Marie-Christine), *op. cit.*

- les visites guidées portent sur les expositions et sur les fonds du CRH. Elles sont notamment organisées à la demande des directions et départements de l'École. Les statistiques font état de 403 visiteurs en visites guidées par an en moyenne entre 2005 et 2012 ;

- la numérisation des archives, largement demandée par les utilisateurs représentés dans le groupe de travail Patrimoine en 2005, souffre de l'absence de financement et de personnels dédiés. Sont numérisés une partie des fonds Gay-Lussac, Gaspard Monge, Laurent Schwartz, des portraits photographiques d'élèves et la totalité des fiches matricules. Les fonds numérisés sont diffusés *via* le portail de la Bibliothèque ou un site Web hébergé par l'AX, et géré par la SABIX. Signalons que la base de données des anciens élèves de l'École a été créée en 1993-1994, à partir de la saisie informatique des fiches matricules manuscrites. Elle est accessible *via* le site Internet de la Bibliothèque. Les statistiques font état d'une moyenne de 55 000 interrogations de cette base par an depuis 2007 ;

CONCOURS DE 1875.	
<p>N° matricule 10769</p> <p>EXAMEN 4^e Mars 75</p> <p>N° division 1</p> <p>DATE 20 1^{er}</p> <p>Signature de l'Élève <i>Henri Poincaré</i></p> <p>BOISSONS et accessoires Trousseau et provisions sans d'équipement.</p>	<p>Poincaré (Julien Henry) né le 29 avril 1858 à Nancy Département de la Meurthe</p> <p>Fils de Monsieur Emile Poincaré et de Marie Ferrand-Luyon-Lacourtois de Souppes</p> <p>Signalment : Cheveux et sourcils Châtains front bas nez moyen yeux Châtains bouche petite menton fin nez rouge oreilles saillies d'un millimètre 6/10 centimètres</p> <p> Marques apparentes :</p> <p> Services militaires :</p> <p> Domicile des parents : Son Père, Professeur à Nancy, rue Lafayette 6</p> <p> Grades obtenus : Sergent Major pendant 1873-74 - 1874-75</p> <p> Passé à la 1^{re} division en 1874, le 2^e d'une liste de 266 Elèves.</p> <p> Déclaré admissible dans les services publics en 1875, le 2^e d'une liste de 266 Elèves.</p> <p> Admis dans le service des Mines en 1875, le 2^e d'une liste de 3 Elèves.</p>

Fiche matricule d'Henri Poincaré dans la base de données des anciens élèves © École polytechnique



Capture d'écran des notes mathématiques numérisées de Laurent Schwartz sur le site de la Bibliothèque © École polytechnique



Capture d'écran du site www.numix.sabix.org, fonds Gay-Lussac © École polytechnique

- actions pédagogiques auprès des élèves : les cours d'histoire des sciences et les projets scientifiques collectifs (PSC). Dès les années 1980 l'enseignant en histoire des sciences puis celui en histoire de l'art ont témoigné leur intérêt pour les fonds patrimoniaux conservés à la Bibliothèque dans leurs cours professés aux élèves. À partir de 2009, les élèves des cours d'histoire et philosophie des sciences et des techniques effectuent des séances de travail au CRH. Elles aboutissent à la réalisation de vitrines d'expositions, à la rédaction de textes divers voire d'articles publiés, comptant dans leur note finale. Deux PSC ont aussi concerné le patrimoine : « restauration des huiles sur toile » et « numérisation en 3D des bustes » ;

- le CRH bénéficie d'une forme de mécénat à travers la SABIX dont les objectifs sont de restaurer, mettre en valeur et enrichir le « fonds ancien ». La SABIX édite un bulletin qui est un lieu de publication de recherches menées dans les archives de l'École ou en lien avec l'histoire de l'École et des polytechniciens.

La collecte

La lecture de la décision de 2005 définissant les missions du CRH n'aura pas manqué de frapper les lecteurs de *La Gazette des archives* : conservation et communication sont bien mentionnées, mais le classement et la collecte sont absents. Pourquoi ?

La composition du groupe de réflexion Patrimoine du projet Bibliothèque du futur explique peut-être cet état de fait. Composé majoritairement d'utilisateurs, il s'est surtout penché sur les utilisations possibles des archives, sur leur raison d'être à l'École : conserver pour communiquer.

N'y a-t-il pour autant pas de place pour mener à bien une politique de collecte ?

Depuis l'entrée des archives à la Bibliothèque, il n'y eut de véritables versements que suite à la constitution du service des archives avec un poste d'archiviste en 1983. Depuis lors, les versements sont effectués de manière plus ou moins régulière en fonction des services.

À côté des versements de l'administration, des laboratoires ou centres de recherche, la Bibliothèque recueille depuis longtemps des archives privées. Des manuscrits font partie des premières collections dès 1794, puis au cours des XIX^e et XX^e siècles, des élèves, anciens élèves ou leurs familles font

régulièrement des dons, legs puis dépôts à l'École, intégrés ensuite aux collections de la Bibliothèque. Une liste de ces premiers manuscrits et archives figure dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* publié en 1914. Cette mission ancienne de la Bibliothèque fut réactivée à partir de 1990.

Au total, la grande majorité des fonds dits « particuliers » ou personnels, concerne l'histoire des sciences, des techniques et de l'enseignement, associés pour certains fonds à des documents d'ordre plus personnel (activités familiales, associatives, politiques, etc.).

Aujourd'hui des propositions de dons arrivent régulièrement au CRH : photos, cours, fonds d'archives (au même titre que bustes, uniformes ou instruments anciens pour les collections muséographiques).

Dans le cas des versements aussi bien que dans le cas des entrées « par voie extraordinaire », les différentes opérations ou modalités de communication/valorisation listées ci-dessus contribuent le plus souvent à nouer des contacts directs entre CRH et donateur ou service versant ; valoriser pour collecter, en quelque sorte.

L'articulation entre la Bibliothèque et le Secrétariat général

En 2009, un nouveau poste d'archiviste est créé, à la demande du service des ressources humaines. Rattaché tout d'abord à ce service, ce poste dépend aujourd'hui de la direction pilotage qualité du Secrétariat général. Suite à ce recrutement, l'École fait l'acquisition d'un logiciel de gestion des archives et la reprise de l'arriéré des dossiers de personnel et des archives financières et comptables constitue la première étape du développement d'une gestion active des archives des services administratifs. La deuxième étape, en cours, consiste à mettre en place des procédures de versement.

Il existe donc aujourd'hui deux postes d'archivistes à l'École polytechnique, l'un rattaché au Secrétariat général, l'autre à la Bibliothèque ; le premier chargé des archives courantes et intermédiaires de l'administration centrale, le second chargé des archives historiques.

Le domaine de compétence des deux services est implicitement mis en place. En distinguant l'usage intermédiaire et l'usage définitif ou historique des archives, la reprise des arriérés des différents services permet une répartition entre le CRH et le service des archives du Secrétariat général.

La question des archives sous format numérique n'a pas encore été abordée, bien que l'École dispose d'un outil de GED, utilisée par certains services surtout pour la diffusion de documents sur Internet.

La création de deux services distincts a donc répondu à des besoins ponctuellement définis, avec néanmoins un effet cumulatif depuis 1983 en faveur d'une meilleure gestion des archives, et pour répondre aux évolutions du métier et des exigences du public.

Olivier AZZOLA
Archiviste
Centre de ressources historiques
Bibliothèque de l'École polytechnique (Palaiseau)
olivier.azzola@polytechnique.edu